

Fonds de placement garanti de l'Équitable

Demande de souscription

d'un contrat non enregistré

Fonds distincts

Accès à la *clientèle* de l'Équitable

En tant que cliente ou client de l'Équitable, vous aurez instantanément accès aux renseignements sur votre contrat par l'entremise du site **Accès à la clientèle de l'Équitable!**

Qu'est-ce que le site Accès à la clientèle de l'Équitable?

Il s'agit de notre site en ligne sécurisé qui vous permet d'accéder à des outils et à des renseignements sur votre contrat, à votre portée. Grâce au site Accès à la clientèle de l'Équitable vous pouvez :

- Visualiser les particularités du contrat, y compris :
 - l'affectation et la valeur marchande des placements
 - l'historique des opérations et les garanties
 - les renseignements sur les paiements par débit préautorisé
 - les renseignements sur les fonds et le rendement
- Mettre à jour vos renseignements personnels, y compris :
 - l'adresse et les coordonnées
 - les renseignements bancaires et la date du débit préautorisé
 - les bénéficiaires
- Accéder à vos relevés, vos feuillets d'impôt et vos lettres.
- Et plus encore!

Il y a deux façons de s'inscrire à l'Accès à la clientèle de l'Équitable :

- 1. En inscrivant votre adresse courriel sur la présente demande de souscription; l'Équitable vous transmettra par courriel un lien d'inscription dès que votre contrat est en vigueur.
- 2. En visitant le site <u>client.equitable.ca/fr</u> et en cliquant sur « Créer le compte » dès que vous recevez l'avis d'exécution de votre contrat.

Avez-vous des questions ou aimeriez-vous que l'on vous aide à créer votre compte? Notre équipe du Service à la clientèle se fera un plaisir de vous aider. Vous pouvez la joindre au 1 800 668-4095.





Toutes les sections de la demande de souscription doivent être remplies sauf si on indique facultatif.

1. Renseignements sur le consei	ller				Réservé à l'usage interne
Si la conseillère ou le conseiller, ou encor de l'Équitable et le numéro de succursale	re l'AGG ne sont			urnir le code de conseiller	Numéro de contrat :
Nom de la conseillère ou du conseiller	Code de repré	sentant Fundserv	Adresse cour	riel du conseiller	Demandes électroniques seulement :
Nom du courtier ou de l'AGG	Code de courti	ier Fundserv	Adresse cour l'AGG	riel du courtier ou de	Numéro de demande de souscription
2. Type de compte					
Il s'agit d'une demande de souscription de Les contrats non enregistrés peuvent être autres organisations). Vous pouvez égale	re détenus par u	ne personne, deux per			
personne.				and gold in monio porconine	440 14 04 10 1141411 0 04 4110 4411 0
☐ Contrat détenu par un particulier					
☐ Contrat détenu par des cotitulaire	S				
☐ Contrat détenu par une entité*					
* Pour les contrats détenus par une entit	é, veuillez remp	lir et soumettre le forr	nulaire <u>Renseign</u>	ements sur l'entreprise (nº :	594FR).
3. Renseignements sur le titulai	re				
Vous pouvez décider si le titulaire et le r devrez remplir la section des renseignen					
Pour les contrats détenus par une entité	, veuillez indique	er seulement le nom de	e la compagnie et	l'adresse courriel avant de	passer à la prochaine section.
Prénom		Nom de famille ou no	m de la compagn	ie	Date de naissance (aaaa/mm/jj)
Numéro d'assurance sociale (et la date d'expiration le cas échéant) Sexe □ masculin □ féminin		Numéro de téléphone			
Adresse (numéro, rue et appartement)			Ville ou municip	palité	
Province		Code postal	le postal Adresse courriel L.		Langue préférée
					☐ français ☐ anglais
Titre de poste et fonctions (si vous ne t	ravaillez pas act	uellement, veuillez inc	liquer les précision	ons sur votre dernier emplo	i)
Il est important d'indiquer votre adresse clientèle de l'Équitable ^{MD} , où vous pouve	•				•



4. Renseignements sur le cotitulaire (faculta	tif) non offert au Québec			
Note: Nous enverrons les renseignements sur le contrat e Renseignements sur le titulaire. Lorsqu'un cotitulaire qui n'est pas la rentière ou le r				
Prénom	nom Nom de famille			
Numéro d'assurance sociale (et la date d'expiration le cas échéant)	Date de naissance (aaaa/mm/jj) Numéro de téléphone			Numéro de téléphone
Adresse (numéro, rue et appartement)		Ville ou	municipalité	
Province	Code postal	Lien ave	ec la ou le titulaire	
Titre de poste et fonctions (si vous ne travaillez pas act	uellement, veuillez indiqu	uer les précisio	ons sur votre dernier emp	oloi)
5. Renseignements sur le titulaire successeu	r (facultatif)			
Remplir cette section si vous souhaitez ajouter une ou ur titulaire du contrat après le décès de tous les titulaires, ta Note : une personne agissant à titre de mandataire ne pe	ant que la rentière ou le r	entier est touj	ours en vie.	at. Le titulaire successeur sera
Prénom Nom de famille				
Lien avec toute personne titulaire				
6. Renseignements sur le rentier (facultatif) Remplir cette section seulement si la personne rentièr Vous pouvez choisir si le titulaire et le rentier sont la mêr	• •		ontes Remolir cette sectic	on seulement si le rentier n'est nas la
même personne que celle indiquée dans la section Rense				
Prénom	Nom de famill	e		
Date de naissance (aaaa/mm/jj)	Sexe	☐ féminin	Lien avec la ou le titulai	re
7. Renseignements sur le rentier successeur	(facultatif)			
Lorsque la rentière ou le rentier décède, le contrat sera n Note : une personne agissant au nom du titulaire à titre c	· ·			entier successeur.
Prénom	Nom de famille			Date de naissance (aaaa/mm/jj)
Lien avec toute personne titulaire				Sexe



	Deman	de de souscription	d'un contrat non er	registré	
8. Vérification d	le l'identité requise pour les contrats déte	opus par up particulior			
			er une vérification de l'identité	de tous les titulaires na	rticuliers Veuillez choisir
l'une des trois optio	ns suivantes ci-dessous pour v	vérifier votre identité :	and vermedion de ridentite	de tods les titulaires pa	rticuliers. Vediliez eriolsii
	•	rencontre en personne avec	c votre conseillère ou conseiller	: Elle n'est pas offerte a	vec les rencontres par
 permis de co carte d'ideni passeport carte de rési carte de cito 	otables de pièce d'identité ave onduire provincial tité provinciale avec photo (sa ident permanent oyenneté (délivrée avant 2012 curisé de statut d'Indien	ouf la carte d'assurance mala			
Personne	Type de pièce d'identité	Numéro d'identification	Pays ou province de délivrance	Date d'expiration (aaaa/mm/jj)	Date de vérification (aaaa/mm/jj)
Titulaire					
Cotitulaire					
			sonne les personnes indiquées m sur la pièce d'identité corres		•
	s documents de vérification d t être utilisée lors de la rencor		oconférence.		
Le conseiller doit <u>l'identité</u> .	vérifier deux pièces d'identité	é provenant de catégories di	fférentes, comme indiqué dans	le document <u>Autres op</u>	tions de vérification de
Personne	Type de pièce d'identité	Numéro d'identification	Émetteur du document	Date du document (aaaa/mm/jj)	Date de vérification (aaaa/mm/jj)
Titulaire					
Titulaire					
Cotitulaire					
Cotitulaire					
	eillère ou conseiller, j'ai suivi l ne j'ai passé en revue les docur		utres pièces d'identité, comme que le nom sur les documents c		
	t able valide l'identité par l'en : être choisie lorsque la demar				
Attestation du tit	tulaire :	`			
		-	n tiers fournisseur de services ite contre le blanchiment d'arg	•	ultats à ma conseillère
Attestation du co	otitulaire :				

🗆 Je consens à ce que l'Équitable vérifie mon identité par l'entremise d'un tiers fournisseur de services et communique les résultats à ma conseillère ou

mon conseiller aux fins de conformité à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent.



Déclaration du titulaire	
Veuillez choisir toutes les opt	ons qui vous concernent.
☐ Je suis résidente ou réside	nt du Canada aux fins de l'impôt.
	nt des États-Unis aux fins de l'impôt ou citoyenne ou citoyen des États-Unis. méro de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification fiscale individuel des États-Unis (ITIN) :
	nt aux fins de l'impôt dans un territoire de compétence autre que le Canada ou les États-Unis. ire de compétence ou le numéro d'identification fiscale (NIF) pour chaque territoire de compétence :
→Si vous n'avez pas fourn	de NIF, veuillez nous dire pourquoi :
☐ J'ai fait la demande o	je ferai la demande d'un NIF, mais je ne l'ai pas encore reçu.
☐ Mon territoire de cor	a than an although man de NIC Year at side at
	pétence n'émet pas de NIF à ses résidents.
☐ Autre (veuillez précis	·
	·
☐ Autre (veuillez précis	r):
☐ Autre (veuillez précis Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt	r):
□ Autre (veuillez précis Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt □ Je suis résidente ou réside □ Je suis résidente ou réside	ons qui vous concernent.
□ Autre (veuillez précis Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt □ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir votre nu □ Je suis résidente ou réside	ons qui vous concernent. Int du Canada aux fins de l'impôt. Int des États-Unis aux fins de l'impôt ou citoyenne ou citoyen des États-Unis.
□ Autre (veuillez précis Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt □ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir votre nu □ Je suis résidente ou réside	ons qui vous concernent. Int du Canada aux fins de l'impôt. Int des États-Unis aux fins de l'impôt ou citoyenne ou citoyen des États-Unis. Interior de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification fiscale individuel des États-Unis (ITIN): Interior de l'impôt dans un territoire de compétence autre que le Canada ou les États-Unis. Interior de compétence ou le numéro d'identification fiscale (NIF) pour chaque territoire de compétence :
Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt ☐ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir votre nu ☐ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir le territ → Si vous n'avez pas fourn	ons qui vous concernent. Int du Canada aux fins de l'impôt. Int des États-Unis aux fins de l'impôt ou citoyenne ou citoyen des États-Unis. Interior de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification fiscale individuel des États-Unis (ITIN): Interior de l'impôt dans un territoire de compétence autre que le Canada ou les États-Unis. Interior de compétence ou le numéro d'identification fiscale (NIF) pour chaque territoire de compétence :
Déclaration du cotitulaire Veuillez choisir toutes les opt ☐ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir votre nu ☐ Je suis résidente ou réside → Veuillez fournir le territ → Si vous n'avez pas fourn ☐ J'ai fait la demande o	r): cons qui vous concernent. nt du Canada aux fins de l'impôt. nt des États-Unis aux fins de l'impôt ou citoyenne ou citoyen des États-Unis. méro de sécurité sociale (SSN) ou votre numéro d'identification fiscale individuel des États-Unis (ITIN): nt aux fins de l'impôt dans un territoire de compétence autre que le Canada ou les États-Unis. ire de compétence ou le numéro d'identification fiscale (NIF) pour chaque territoire de compétence : de NIF, veuillez préciser :



40	D /	,,		
7()	Rér	ιеп	rıa	ires

Remplir cette section pour désigner qui recevra une prestation de décès advenant le décès de la dernière personne rentière survivante.

Note

- Les mandataires ne peuvent pas désigner de bénéficiaire. Si une personne autorisée en vertu d'une procuration signe au nom de la ou du titulaire, laisser cette section vide.
- Option de règlement sous forme de rente : si vous souhaitez que l'une ou plusieurs de vos personnes bénéficiaires reçoivent la prestation de décès sous forme de versements de revenu d'une rente, remplir et joindre le formulaire Option de règlement sous forme de rente (n° 455FR).

Au Québec seulement, le fait de désigner un conjoint ou un conjoint de fait comme bénéficiaire est irrévocable, sauf si vous spécifier que la désignation es
révocable ici :
□ révocable

Désignation des bénéficiaires principaux

Toute personne bénéficiaire principale indiquée ci-dessous recevra une prestation de décès après le décès de la dernière personne rentière. La prestation de décès sera répartie également, sauf indication contraire.

Nom des bénéficiaires principaux	Lien avec le rentier (au Québec – lien avec le titulaire)	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de la prestation de décès (%)

Désignation des bénéficiaires subsidiaires

Les bénéficiaires subsidiaires indiqués ci-dessous recevront uniquement une prestation si tous les bénéficiaires principaux sont décédés lorsque la dernière personne rentière décède. La prestation de décès sera répartie également, sauf indication contraire.

Nom des bénéficiaires subsid	liaires	avec le rentier - lien avec le titulaire)	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de la prestation de décès (%)

Veuillez désigner une ou un fiduciaire pour toutes les personnes bénéficiaires mineures et subsidiaires (sans objet au Québec) :
Nom:



11. Service de débit préautorisé (DPA) (facultatif)

Utiliser cette section pour demander un débit automatique de votre compte bancaire. Tous les contrats exigent un dépôt initial d'au moins 100 \$ ou l'établissement d'un DPA continu d'au moins 25 \$ mensuellement.

Les comptes bancaires doivent être au nom de la payeuse ou le payeur. Les marges de crédit ou de cartes de crédit ne sont pas acceptées. Note : il pourrait y avoir un retard de plusieurs jours entre la date que vous avez choisie et la date du transfert de votre compte bancaire.

es renseignements sont requis	s pour les demandes de DPA unique et continu.		
_	preuve de renseignements bancaires. (requise)		
u'est-ce qu'une preuve des re	nseignements bancaires?		
	oancaires est un document qui comprend les renseigne lar exemple, un chèque annulé, un formulaire de dépôt		
PA unique ous demanderons un retrait ur diqué dans la section Directive	nique de votre compte bancaire en utilisant les renseig es relatives aux placements.	nements indiqués ci-dessous et déposerons l	es sommes comme
lontant :	\$ Date de débit :		
	☐ Immédiatement (dès que tout	es les exigences de la demande sont satisfaite	es)
	☐ Date précise (aaaa/mm/jj) : _		
	\$ Date de début (aaaa/mm/jj) :		
☐ bimensuelle (deux fois pa	our de chaque mois seulement)		
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa	our de chaque mois seulement) ar mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour)	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)	Option de frais d'acquisition ☐ FAI ☐ CB3 ☐ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)		Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)	□ FAI □ CB3 □ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)	☐ FAI ☐ CB3 ☐ CB5 ☐ FAI ☐ CB3 ☐ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)	□ FAI □ CB3 □ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e ju bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines Code du fonds	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement) Nom du fonds	□ FAI □ CB3 □ CB5 □ FAI □ CB3 □ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e ju bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines Code du fonds	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement)	□ FAI □ CB3 □ CB5 □ FAI □ CB3 □ CB5	Affectation (%)
réquence : mensuelle (du 1er au 28e jo bimensuelle (deux fois pa toutes les deux semaines) Code du fonds dote : les dépôts de la rentière of l'option frais d'acquisition init	our de chaque mois seulement) or mois, le 1 ^{er} et 15 ^e jour) s (du lundi au vendredi seulement) Nom du fonds	FAI CB3 CB5 CB5 FAI CB3 CB5 CB5 A l'option frais d'acquisition initiaux (FAI).	Affectation (%)



11. Service de débit préautorisé (DPA) (suite) (facultatif)

Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Option frais d'acquisition initiaux (FAI): vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande de souscription est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'acquisition (CB3 ou CB5) : vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a reçue à l'Équitable.

Renonciation

La payeuse ou le payeur donne la directive et l'autorisation à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'« Équitable ») et son établissement financier d'effectuer des débits de son compte bancaire, sous réserve des dispositions ci-dessous, aux fins de la collecte des débits préautorisés.

La payeuse ou le payeur renonce au droit de recevoir un préavis du premier débit préautorisé, ou de changement de la date du débit préautorisé en vertu de la règle H1 de Paiements Canada à l'adresse Web <u>paiements.ca</u>.

Type de service

Tous les DPA du compte de la payeuse ou du payeur seront traités comme des retraits personnels.

Cotisations d'un tiers (remplir la section Renseignements sur le tiers)

Dans certains cas, le payeur pourrait être un tiers (une personne autre que la personne titulaire de contrat). En soumettant des renseignements bancaires qui n'appartiennent pas à la ou au titulaire, la ou le titulaire et la payeuse ou le payeur conviennent de ce qui suit :

- La personne titulaire pourrait voir les renseignements bancaires du payeur.
- Il existe un certain niveau de risque du fait d'avoir les renseignements bancaires d'un tiers au dossier.
- Si l'argent est déposé incorrectement dans le compte bancaire du payeur, le payeur devra immédiatement aviser l'Équitable et retourner les fonds.

Annulation

La payeuse ou le payeur a le droit de faire annuler la présente entente de DPA en tout temps. Le DPA demeurera en vigueur jusqu'à ce que le payeur en demande l'annulation à l'Équitable.

Note: Pour demander une annulation du prochain retrait, veuillez communiquer avec le siège social par téléphone, par la poste, par courriel ou par télécopieur au moins 10 jours ouvrables avant le prochain retrait. La payeuse ou le payeur peut communiquer avec son établissement financier concernant ses droits d'annulation de paiement. Un spécimen du formulaire d'annulation peut être obtenu à l'adresse paiements.ca et devra être dûment rempli et envoyé à son établissement financier.

Coordonnées

Équitable 1, chemin Westmount Nord, C. P. 1603, succursale Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C7

Téléphone: 1800 668-4095 Télécopieur: 519 883-7404 Courriel: gestiondupatrimoineindividuel@equitable.ca

Recours et remboursement

La payeuse ou le payeur a certains droits de recours si un débit n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA. Il a le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA.

Pour de plus amples renseignements sur les droits de recours, le payeur peut communiquer avec son établissement financier ou visiter le site Web paiements.ca.



12. Dépôt initial Cette section est requise si la section	Service de débit préautorisé (DPA) n'a pas été remplie.	
•	d'au moins 100 \$ si un DPA n'est pas établi.	
Nouvelles cotisations	Transferts externes	Transferts internes
☐ Chèque : \$ ☐ Services bancaires en ligne : \$	□ Transfert d'une autre compagnie → Montant de transfert total : Pour chaque transfert externe, veuillez remplir le formul Autorisation de transfert (n° 114FR). Soumettre une copie à l'Équitable et envoyer l'original à l'autre établissement financier pour demander le transf	→ Montant : \$
☐ Prêt : \$ → Société prêteuse :	Note: vous et votre conseiller êtes responsables de faire suivi auprès de l'autre établissement pour vous assurer c sommes sont transférées.	e un Important : les transferts partiels provenant
« Equitable Life Savings Plan » comme béné	ement en utilisant les services bancaires en ligne de votre ba éficiaire et saisir votre numéro de contrat de l'Équitable. Vo l'our de plus amples renseignements ou pour voir la liste des ne.	us trouverez votre numéro de contrat dans votre lettre de
13. Source des fonds		
 □ Revenu gagné ou salaire □ Pension ou revenu de retraite □ Prêt ou argent emprunté (préciser) □ Vente d'une maison ou d'une propriéte 	☐ Revenu d'en ☐ Don (précise	rupture de mariage treprise er) ser)
14. Objet du contrat		
<u> </u>	ous les contrats ne conviennent pas à toutes fins.) ui s'appliquent :	
☐ Épargne à court terme		Protection d'entreprise ou d'une personne clé ou onvention de rachat
☐ Création d'un revenu	☐ Assurance hypothécaire ou crédit ☐ P	Protection de revenu ou protection familiale
☐ Don ☐ Autre:	☐ Aux fins d'éducation ☐ P	Protection du patrimoine, d'un héritage ou d'un legs



15. Option de garantie
Veuillez choisir une catégorie de garantie ci-dessous :
□ catégorie Placement (75/75) □ catégorie Succession (75/100) □ catégorie Protection (100/100)
Pour les contrats assortis de la catégorie Protection seulement, vous pouvez choisir la durée de la date d'échéance de la garantie :
\square 15 ans plus un jour à partir de la date du dépôt initial (option par défaut si aucune option n'a pas été choisie)
\Box choisir ma propre date (aaaa/mm/jj): (cette date doit être plus de 15 ans après la date du dépôt initial)
16. Directives relatives aux placements
Dites-nous comment vous souhaitez que nous investissions les dépôts effectués à votre contrat. Pour obtenir une liste des fonds offerts, veuillez consulter notre document Frais des FPG et codes des fonds de l'Équitable (nº 2256FR)

Nata

- Les dépôts effectués dans une option de frais d'acquisition ne peuvent pas être déplacés ultérieurement dans une autre option de frais d'acquisition.
- Vous ne pouvez pas déposer moins de 25 \$ dans tout fonds.
- Si le nom d'un fonds ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.
- Le code de fonds doit concorder à la catégorie de garantie choisie.

Directives pour tout dépôt initial.

Code du fonds	Nom du fonds	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)
		□ FAI □ CB3 □ CB5	
		□ FAI □ CB3 □ CB5	
		□ FAI □ CB3 □ CB5	
		□ FAI □ CB3 □ CB5	
		□ FAI □ CB3 □ CB5	

Note : les dépôts de la rentière ou du rentier effectués après l'âge de 80 ans se limitent à l'option frais d'acquisition initiaux (FAI).

Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, préciser le pourcentage : $(de\ 0\ \%\ a\ 5\ \%)$

- Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %.
- Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande de souscription est soumise avec un code de conseiller Fundserv.
- Le pourcentage précisé sera déduit du dépôt et payé à la conseillère ou au conseiller comme commission initiale.

Directives de placement ultérieures :

- Sauf indication contraire de votre part à une date ultérieure, tous les dépôts futurs seront déposés dans le même fonds que celui du dépôt initial.
- Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, les dépôts futurs imprévus seront affectés avec des FAI de 0 %, sauf indication contraire par écrit par la ou le titulaire.

Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Frais d'acquisition initiaux (FAI): vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'acquisition (CB3 ou CB5) : vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a reçue à l'Équitable.



17. Rééquilibrage de l'actif (facultatif)				
Remplir cette section si vous souhaitez demander un rééquilibrage de l'actif au titre de votre contrat.				
• Il est possible de rééquilibrer l'actif uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.				
• La date de début reposera sur la date de dépôt initial (p. ex., le fait de choisir la fréquence trimestrielle rééquilibrera les fonds trois mois après la date de dépôt initial et tous les trois mois par la suite.				
Fréquence Rééquilibrez mes fonds automatiquement :				
□ annuellement □ semestriellement (deux fois par année) □ trimestriellement				
Directives de rééquilibrage de l'actif (choisir une option) :				
\square Rééquilibrez pour correspondre à l'affectation des fonds dans la section Directives relatives aux placements				
Rééquilibrez pour correspondre à la section Service de débit préautorisé (DPA)				
Rééquilibrez l'actif selon les directives indiquées ci-dessous				
Code du fonds Nom du fonds	Affectation (%)			
Lorsque le nom d'un fonds ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.				
Qu'est-ce que le rééquilibrage de l'actif? Si vous choisissez de rééquilibrer automatiquement l'actif, nous achèterons et vendrons les unités à la fréquence que vous choisissez afin que vos placements correspondent à l'affectation que vous avez choisie. Vous pouvez demander de cesser ce processus à tout moment. Il est possible de rééquilibrer l'actif uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.				



18. Achats périodiques par sommes fixes (facultatif)

Remplir cette section si vous souhaitez demander les achats périodiques par somme fixe au titre de votre contrat.

- La date de début doit être du 1er au 28e jour du mois pour toutes les fréquences sauf pour la fréquence hebdomadaire.
- Les achats périodiques par somme fixe seront effectués jusqu'à la date d'échéance facultative inclusivement. Si aucune date d'échéance n'est indiquée, les achats périodiques par sommes fixes seront effectués jusqu'à ce que toutes les sommes qui proviennent du fonds à partir duquel le transfert est effectué sont épuisées.

• Les achats périodiques par	sommes fixes peuvent être traités seulement	pour les dépôts au titre de la m	ême option de frais d'acquisition.	
Fréquence				
\square Hebdomadaire				
☐ Mensuelle (offerte du 1	^{er} au 28 ^e jour de chaque mois seulement)	Date de début (aaaa/mm/jj		
☐ Bimestrielle (une fois tous les deux mois) Date d'échéance fac		Date d'échéance facultativ	e (aaaa/mm/jj)	
☐ Trimestrielle				
\square Semestrielle (deux fois	par année)			
☐ Annuelle				
Fonds du transfert Montant minimal de 100 \$		Fonds du dépôt Montant minimal de 25 \$ cl	hacun	
		Code du fonds	Montant :	\$
		Code du fonds	Montant :	\$
Code du fonds	Montant: \$	Code du fonds	Montant :	\$
		Code du fonds	Montant :	\$
		Code du fonds	Montant :	\$

Que sont les achats périodiques par sommes fixes?

Les achats périodiques par sommes fixes permettent de composer avec les marchés incertains en investissant des sommes automatiquement à intervalles réguliers, peu importe le prix. L'actif est habituellement substitué d'un fonds plus stable, comme le fonds du marché monétaire, dans un ou plusieurs fonds ayant un potentiel de croissance plus élevé. Au fil du temps, les investisseurs peuvent réduire le coût moyen par unité et diminuer l'incidence de la volatilité des marchés sur leur placement. L'actif peut seulement être substitué dans la même option de frais d'acquisition.



19. Versements de revenu prévus (facultatif)

Veuillez remplir la section suivante pour recevoir à intervalles réguliers le montant correspondant à vos retraits prévus de votre contrat de l'Équitable dans votre compte bancaire.

• Les versements d	doit être du 1er au 28e jour du mois. e revenu prévus seront effectués jusqu'à ce que les sommes dernier versement pourrait être moins élevé que le montar	•	tes pour traiter les retraits	
	deux fois par année)			
☐ annuelle Date du début (aaa	a/mm/jj) : (prévoir de trois à	cinq jours aux fins de traitement)		
Montant du versen	rsement: \$			
Directives relatives au retrait : (À moins de fournir d'autres directives ci-dessous, les sommes seront retirées de tous les fonds proportionnellement à leur valeur marchande actuelle.)				
Code du fonds	Nom du fo	nds	Proportion (%)	
Lorsque le nom d'un fonds fourni ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.				
Renseignements bancaires				
☐ Je confirme que j'ai joint la preuve de renseignements bancaires. (requise)				
Qu'est-ce qu'une preuve de renseignements bancaires? La preuve de renseignements bancaires est un document qui comprend les renseignements bancaires et du titulaire de compte préimprimés sur le document. Par exemple, un chèque annulé, un formulaire de dépôt direct préimprimé de votre banque ou une lettre d'instructions estampillée par votre banque.				



ous devez remplir cette section si :	20. Renseignements sur le tiers				
•					
a) la ou le titulaire représente les intérêts d'un tiers, ou					
b) une personne autorisée en vertu d'un document de procuration agit au nom du titulaire.					
Des exemples d'un titulaire représentant les intérêts d'un participation financière au titre du contrat; une personne ociété a accès à la valeur du contrat ou peut l'utiliser.					
Qui est le tiers?					
☐ Payeur					
□ Fiduciaire					
☐ Liquidateur ou fiduciaire de la succession					
☐ Cessionnaire de la garantie					
☐ Une personne autorisée en vertu d'un document de	procuration agit au nom d'une	ou d'un titulaire			
☐ Autre (préciser) :					
-					
Tiers – particulier					
Prénom	Nom de famille		Date de naissance (aaaa/mm/ji)		
Trenom	Nom de familie		Date de Haissance (aaaa/mm/jj)		
Lien avec toute personne titulaire	Numéro de téléphone		Adresse courriel		
· ·	·				
Adresse (numéro, rue et appartement)		Ville ou municipalité			
	Code postal				
Province	Code postal		Pays		
			Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers – entreprise ou entité		cisions sur le dernier emploi)	Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers – entreprise ou entité		cisions sur le dernier emploi)	Adresse courriel		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers - entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire	actuellement, indiquer des pré				
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers – entreprise ou entité Dénomination sociale complète	actuellement, indiquer des pré	cisions sur le dernier emploi) Ville ou municipalité			
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers - entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire Adresse (numéro, rue et appartement)	actuellement, indiquer des pré		Adresse courriel		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers - entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire	actuellement, indiquer des pré				
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers - entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire Adresse (numéro, rue et appartement)	actuellement, indiquer des pré		Adresse courriel		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers – entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire Adresse (numéro, rue et appartement) Province	actuellement, indiquer des pré		Adresse courriel		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers - entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire Adresse (numéro, rue et appartement) Province Nature de l'activité principale de l'entreprise	actuellement, indiquer des pré Numéro de téléphone Code postal	Ville ou municipalité	Adresse courriel Pays		
Titre de poste et fonctions (si le tiers ne travaille pas Tiers – entreprise ou entité Dénomination sociale complète Lien avec toute personne titulaire Adresse (numéro, rue et appartement) Province	actuellement, indiquer des pré Numéro de téléphone Code postal		Adresse courriel Pays		



21. Postes politiques Cette section est requise si le dépôt est d'au moins 100 000 \$.					
	sa famille ou de ses pro	oches collaborateurs, occu	pe-t-il, ou a-t-il déjà occupé, l'un des postes		
a payeuse ou le payeur, i un des membres de ndiqués ci-dessous? ☐ Non − passer à la section suivante ☐ Oui − fournir des précisions ci-dessous	Vous devez utiliser les définitions suivantes pour répondre à cette question : Le terme « payeuse » ou « payeur » s'entend de la personne qui effectue les paiements au titre du contrat. Le terme « membre de la famille » s'entend de la conjointe ou du conjoint ou de l'ex-conjointe ou de l'ex-conjoint, de la sœur, du frère, du parent, de la belle-mère ou du beau-père, ou encore de l'enfant biologique ou de l'enfant adopté. Le terme « proche collaboratrice » ou « proche collaborateur » s'entend d'une personne étroitement liée au payeur pour des raisons personnelles ou commerciales.				
Postes occupés au Canada ou dans un autr	e pays				
(pour les postes occupés au Canada, indique	er seulement ceux occup	pés au cours des cinq derniè			
☐ Chef d'État ou chef du gouvernement (y		_			
	-	•	ement détenue par un gouvernement fédéral ou provincial).		
☐ Membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative (y compris du sénat, de la Chambre des communes ou d'une assemblée provinciale)					
☐ Chef d'une agence gouvernementale					
☐ Juge (au Canada seulement, doit être jug	ge d'une cour d'appel)				
☐ Chef d'un organisme international établi par les gouvernements des pays ou chef d'une institution de cet organisme (l'indiquer seulement si le poste a été occupé au cours des cinq dernières années)					
☐ Commissaire (ou équivalent)	☐ Commissaire (ou équivalent)				
☐ Chef ou encore présidente ou président	d'un parti politique repr	ésenté au sein d'une assem	blée législative		
Ambassadrice ou ambassadeur, attachée	ou attaché, ou encore c	conseillère ou conseiller d'u	ne ambassadrice ou d'un ambassadeur		
☐ Officière ou officier ayant le rang de gén	éral ou un rang supérieu	ır			
☐ Maire ou mairesse d'une municipalité ca	nadienne (ne comprend	pas les maires dans d'autre	s pays que le Canada)		
Nom de la personne qui occupe ou occupa ci-dessus	ait les postes indiqués	Titre du poste occupé			
Pays dans lequel le poste était occupé		Nom de l'organisation, du gouvernement ou de l'institution où ce poste a été occupé			
Poste occupé de :					
		☐ Le payeur a occupé le poste			
(premiere armee) a	(derinere annee)	☐ Membre de la famille	préciser le lien) :		
☐ Proche collaborateur (préciser le lien) :					
Note: si plus d'une personne avait occupé un de ces postes, remplir les sections 1 et 2 du formulaire Mise à jour des renseignements du client (n° 1027FR) pour chaque personne.					
Source du patrimoine de la payeuse ou du payeur (choisir toutes les réponses qui s'appliquent) :					
☐ Revenu gagné ou salaire	□ Re	evenu d'entreprise	Revenu de placement		
☐ Revenu de la propriété ou portefeuille d'	actions \Box Lo	oterie	☐ Héritage		
Autre:					



22. Directives spéciales			
Y a-t-il des directives supplémentaires que vous devez fournir pour votre nouveau contrat de l'Équitable?			

23. Confidentialité et renseignements personnels

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « vous » et « votre » renvoient aux titulaires du contrat et à la personne rentière.

En soumettant cette demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

- 1. Les renseignements personnels que vous avez fournis de plein gré à la courtière ou au courtier indépendant, ou encore à l'Équitable seront conservés dans les dossiers de l'Équitable et seront utilisés aux fins de souscription, de service, d'administration et du traitement des réclamations ayant trait à la présente demande de souscription, ainsi qu'à tout contrat qui en découle et tout document complémentaire.
- 2. Pour les besoins mentionnés ci-dessus, les renseignements contenus dans les dossiers sont accessibles et peuvent être communiqués au personnel autorisé de l'Équitable, aux tiers engagés par l'Équitable, à son réseau de distribution, l'administration fiscale canadienne ou étrangère et à toute autre personne ou partie qui obtient votre autorisation.
- 3. Vos renseignements personnels peuvent être traités et conservés à l'extérieur du Canada et, par conséquent, pourraient être assujettis aux lois de ces territoires de compétence. Si votre contrat est établi au Québec, vos renseignements personnels seront conservés à l'extérieur du Québec.
- 4. Vous consentez à l'utilisation de votre adresse courriel pour établir un compte Accès à la clientèle de l'Équitable et fournir les avis, effectuer la livraison électronique des documents liés au contrat et communiquer par voie électronique à toute autre fin administrative.
- 5. Si vous fournissez les coordonnées d'une ou d'un bénéficiaire, vous confirmez que : a) vous avez l'autorisation d'agir en son nom et, par conséquent, b) vous autorisez la cueillette, l'utilisation et la communication de ses renseignements personnels.
- 6. Demandes électroniques seulement : vous consentez et acceptez que les renseignements contenus dans cette demande, y compris des renseignements personnels sensibles comme votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance et vos renseignements financiers feront partie des documents électroniques fournis à chaque partie qui est tenue de signer la demande. Vous consentez à ce que l'Équitable fournisse les renseignements contenus dans la présente demande à chacune des autres parties à des fins de signature. Si vous ne souhaitez pas donner ce consentement, vous pouvez refuser de signer la demande et informer votre conseillère ou conseiller que vous souhaitez plutôt poursuivre le traitement de la demande en version papier.

Pour de plus amples renseignements au sujet des pratiques de l'Équitable en matière de vie privée et sur la façon de communiquer avec le chef de la protection des renseignements personnels, veuillez consulter le site au <u>equitable.ca/fr</u>.



24. Conventions et signatures

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « je », « me », « mon » et « mes » renvoient aux titulaires du contrat et à la personne rentière.

En soumettant la présente demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

- 1. Mon acceptation du contrat établi atteste de mon approbation de toute modification, correction ou tout ajout à cette demande de souscription apportée par le siège social de l'Équitable par l'entremise d'avenants.
- 2. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets.
- 3. J'aviserai l'Équitable dans un délai de 30 jours de tout changement relatif à ma résidence fiscale, à mon statut de citoyenneté américaine ou à tout numéro d'identification fiscale.
- 4. Seul le siège social de l'Équitable est autorisé à modifier la présente demande de souscription, établir un contrat ou retirer des exigences. Toute autorisation doit être présentée par écrit.
- 5. Le contrat établi n'entrera pas en vigueur avant que toutes les exigences aient été satisfaites et que le dépôt initial effectué avec la demande de souscription n'ait été reçu par mon établissement financier.
- 6. Je comprends que toutes les sommes versées en vertu du présent contrat sont assujetties à l'impôt et que tous les numéros d'assurance sociale (NAS) sont recueillis aux fins de l'impôt.
- 7. Je reconnais, comprends et accepte les conditions indiquées à la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA). Toutes les autorisations nécessaires pour les paiements du compte bancaire que j'ai fournies sont indiquées dans la présente demande.
- 8. L'Équitable n'est pas responsable de la validité ou d'une erreur concernant toute entente de prêt dans le but d'effectuer un dépôt au titre du contrat. L'Équitable n'est pas une partie dans l'entente de prêt. Le contrat est distinct de l'entente de prêt entre toute personne titulaire et le prêteur.
- 9. J'autorise l'Équitable à exécuter mes directives de service comme fournies par ma conseillère ou mon conseiller. La présente autorisation de négociation peut comprendre notamment, les dépôts (sauf ceux où les FAI dépassent 0 %), les retraits, les substitutions, les réinitialisations, toute modification des directives relatives aux placements, le rééquilibrage de l'actif, les directives relatives au service de débit préautorisé et tout versement de revenu prévu. Je reconnais que l'Équitable peut effectuer toutes les demandes d'opération autorisées pour mon contrat fournies par ma conseillère ou mon conseiller. J'établirai un compte Accès à la clientèle de l'Équitable, selon les règles administratives de l'autorisation de négociation de l'Équitable.
- 10. J'ai lu et accepte les conditions indiquées dans la section Confidentialité et renseignements personnels. Je consens à l'entreposage, à l'utilisation, à la rétention et à la divulgation de mes renseignements personnels, comme indiqué dans la présente demande.
- 11. Je consens et accepte que:
 - a. la présente demande puisse être transmise à l'Équitable et sera considérée par l'Équitable comme l'original de ma proposition d'assurance;
 - b. si un contrat est établi, j'autorise la livraison électronique des dispositions du contrat ainsi que de toute autre communication administrative liée au contrat; et
 - c. la communication électronique de tout autre document ou toute autre communication concernant la présente demande de souscription et tout contrat qui en découle.
- 12. Consentement au marketing : L'Équitable est autorisée à utiliser les renseignements fournis dans la présente demande de souscription et dans ses dossiers pour me fournir des renseignements sur ses autres produits et services, sauf si j'indique : \square Non

J'accuse réception des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds et reconnais que je peux accéder à ces documents en ligne à l'adresse <u>equitable.ca/contrats</u>.



24. Conventions et signatures (suite)					
Signature du titulaire					
Signature	Signé dans la province de	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
Signature du cotitulaire					
Signature	Signé dans la province de	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
Signature du rentier (si autre que le titulaire)					
Signature		Date de signature (aaaa/mm/jj)			
Signature du payeur (si autre que le titulaire ou le rentier) En signant ci-dessous, le payeur indique qu'il accepte les conditions indiquées dans la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA).					
Signature	Nom de la payeuse ou du payeur	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
Signature du copayeur (ces renseignements sont requis seulement si plus d'une signature est requise pour autoriser le paiement du compte bancaire) En signant ci-dessous, le copayeur indique qu'il accepte les conditions indiquées dans la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA).					
Signature	Nom de la copayeuse ou du copayeur	Date de signature (aaaa/mm/jj)			
La présente demande est signée par une personne autorisée en vertu d'une procuration au nom d'une autre personne. Veuillez fournir des précisions dans la section Directives spéciales, y compris les noms de toutes les personnes autorisées en vertu de la procuration et au nom de quelle personne elles signent. Veuillez joindre une copie du document de procuration applicable.					
25. Confirmation du conseiller et signature					
À titre de conseillère ou de conseiller, je confirme qu'en apposant ma signature ci-dessous :					
1. Je détiens un permis dans la province dans laquelle la demande de souscription est signée (sauf si le titulaire réside au Québec auquel cas je détiens un permis dans la province de Québec).					
2. J'ai expliqué le contenu des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds à la ou au titulaire et je lui ai fourni un exemplaire de ces documents.					
3. J'ai communiqué les renseignements suivants à la ou au titulaire :					
a. le nom de la compagnie ou des compagnies que je représente;					
b. le fait que je puisse toucher des commissions pour la vente de produits de placement assortis d'une composante assurance et que je puisse recevoir des bonis, des invitations à des congrès ou d'autres incitatifs;					
c. tout conflit d'intérêts que je peux avoir relativ					
4. J'ai passé en revue les renseignements fournis contenus dans la présente demande de souscription avec le ou les titulaires et, à ma connaissance, ces renseignements sont complets et véridiques.					
Signature du conseiller		Date (aaaa/mm/jj)			

Vous aurez besoin de trois copies de cette demande (une pour le titulaire, une pour le conseiller et une pour l'Équitable).

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et de gestion du patrimoine individuel. Ainsi, nous aidons nos clients à protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

2241FR (2025/10/27)